

**JEAN-ANDRÉ CAZALET,
UN PITTORISQUE APOTHIKAIRE BORDELAIS
DU XVIII^e SIÈCLE (*)**

Guy DEVAUX ⁽¹⁾

Au moment de préparer l'ordre du jour de la réunion d'aujourd'hui, notre Secrétaire générale s'est trouvée quelque peu embarrassée, aucune proposition de communication ne lui étant parvenue. Par l'intermédiaire de Mlle Berké, notre Secrétaire adjointe, elle a donc lancé un SOS par courriel, auquel j'ai répondu, ce qui me vaut le plaisir de vous entretenir aujourd'hui d'un apothicaire bordelais pittoresque, répondant au nom de Jean-André Cazalet et qui vécut à la charnière des XVIII^e et XIX^e siècles, période fertile en changements de tous ordres.

Mais auparavant, je tiendrais à faire une remarque. Si j'ai accepté de meubler la réunion de ce jour, c'est uniquement pour garder les braises chaudes. Ne perdons pas de vue en effet que la Société de Pharmacie de Bordeaux n'a pas été créée pour parler de la Pharmacie du XVIII^e siècle, mais pour traiter des problèmes de notre temps. L'Histoire ne doit pas représenter pour notre Compagnie davantage que le un pour cent artistique pour le budget d'un équipement public. Il ne convient donc pas que les sujets historiques deviennent prépondérants au sein de nos réunions ou de notre *Bulletin*. Que nos jeunes Collègues jettent donc au plus vite sur les cendres chaudes que je viens d'évoquer une brassée de communications d'actualité. Les sujets ne manquent pas, Dieu merci, qu'il s'agisse des travaux de leurs laboratoires, de mises au point ou d'exposés sur des problèmes d'actualité intéressant les pharmaciens. Je leur lance donc un appel vibrant, et je les remercie par avance d'y répondre avec lucidité et détermination.

(*) *Causerie présentée à la Société de Pharmacie de Bordeaux le 24 mars 2005.*

(1) *Professeur émérite à l'Université Victor-Segalen Bordeaux 2*

Ceci étant dit, revenons si vous le voulez bien à notre Jean-André Cazalet. Ainsi que vous allez le voir, il s'agit d'un personnage curieux, quelque peu intrigant et aimant faire parler de lui, sur lequel ses contemporains ont eu des opinions mitigées.

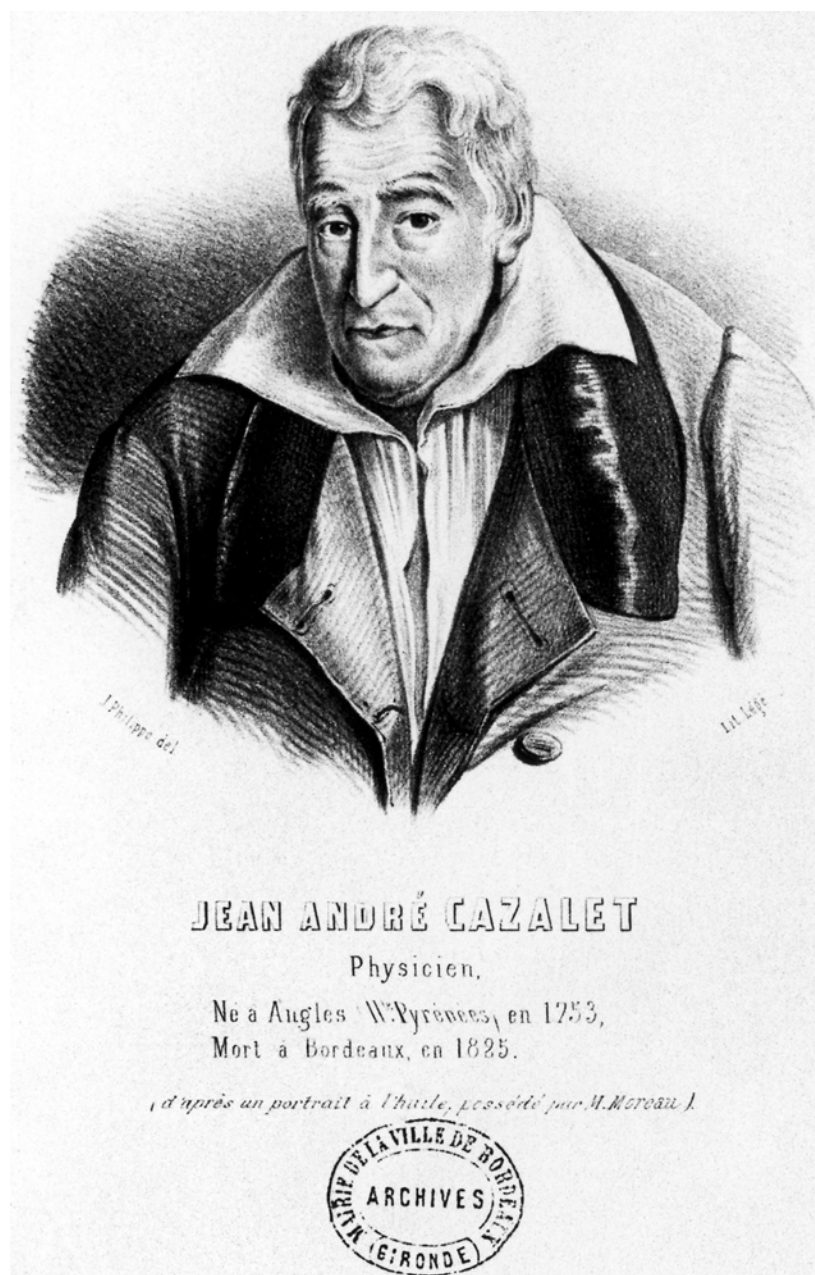
*

* *

Jean-André Cazalet (Figure 1) naquit en 1753¹ dans un petit village des Hautes-Pyrénées et l'on sait peu de choses de ses origines familiales sinon que son père était chirurgien-major au régiment de Médoc. Ses parents le mirent en apprentissage chez un maître-apothicaire de Lourdes, du nom de Pailhasson. Mais l'exubérance de sa jeunesse s'accommodait mal de la monotonie des tâches de l'officine, et il profitait de ses moindres moments de loisir pour pratiquer l'équitation. Mal lui en prit d'ailleurs car une mauvaise chute de cheval s'accompagna d'une fracture de la jambe dont la réduction imparfaite le laissera boiteux pour le reste de ses jours. Il mènera ensuite une existence tellement orageuse qu'il fallut l'enfermer quelque temps au château de Lourdes, qui tenait lieu de prison pour la ville. Il s'en pendit de désespoir et on ne réussit à le sauver qu'*in extremis*.

Sans doute Cazalet finit-il par s'assagir, et poursuivit-il sa formation chez Pailhasson en la complétant chez d'autres maîtres au cours du compagnonnage qui faisait suite à l'apprentissage. Probablement fut-il envoyé à Bordeaux chez Guillaume Ferbos, un maître apothicaire chez lequel Pailhasson avait lui-même effectué son apprentissage et dont la boutique était située rue Saint-James, une rue alors particulièrement animée puisque reliant le marché aux herbes à l'hôtel de ville. Vite après, nous le trouvons comme précepteur des enfants de l'Intendant de Guyenne, Nicolas Dupré de Saint-Maur, et donc introduit chez un personnage important de la ville, l'Intendant étant le responsable de l'administration royale dans la province, une sorte de Préfet de Région en quelque sorte. Cazalet compose pour les enfants de l'Intendant un petit cours de chimie et, prenant goût à l'enseignement, décide de dispenser aussi ce cours au public bordelais. Il faut dire qu'en ce dernier quart du XVIII^e siècle, il se développe une curiosité pour les sciences. On se passionne pour la botanique, mais aussi pour la chimie, qui devient distraction de salon. L'aristocratie aime à réunir des cabinets d'histoire naturelle ou de physique et se plaît même à expérimenter chez elle. Cette mode concernera Lavoisier lui-même, fermier-général de son état pour son plus grand malheur, mais chimiste savant pour sa plus grande gloire.

¹ A. Rèche (*Mille ans de Médecine et de Pharmacie à Bordeaux*. Bordeaux : Mollat, 1980, p. 175 (190 p.)) le fait naître en 1733, semble-t-il de façon erronée.



*Fig. 1 : Portrait de Jean-André Cazalet
(Dessin de J. Philippe, lithographié par Lége²)
Archives municipales de Bordeaux.*

² Le portrait à l'huile d'après lequel cette lithographie a été réalisée est actuellement conservé au Musée des Arts décoratifs de Bordeaux (Devaux (G.) - Deux apothicaires au Musée des Arts décoratifs de Bordeaux. - *Rev. Hist. Pharm.* 1983, **30**(259), 314-315).

Cazalet met donc à profit cet engouement. Il édite prospectus et affiches pour annoncer un « cours élémentaire de chymie principalement relatif à la physique et aux arts » qui commencera le 22 février 1780, à raison de trois leçons par semaine, dispensé au collège de la Madeleine³. Le cours était payant et la souscription pour l'ensemble du cycle se montait à 72 livres.

Cette initiative ne fut sans doute pas du goût de tout le monde. Une bonne âme envoya le prospectus du cours à un docteur régent de la Faculté de médecine de Paris qui s'empressa de répondre en janvier 1780 à M. de Lamontaigne, un parlementaire bordelais, « *voire Cazalet est un ignorant qui peut faire beaucoup de mal comme chymiste et son prospectus est un modèle de mauvais goût et un amas d'inepties sur la science qu'il déshonore* ». La cabale ne s'arrête pas là et Cazalet se plaint à son protecteur, l'Intendant Dupré de Saint-Maur. Celui-ci s'indigne auprès du maire et des jurats auxquels il écrit : « *Un particulier s'est permis, Messieurs, d'altérer les affiches par lesquelles le sieur Cazalet avait annoncé au public son cours de chymie; je joindrai ici deux copies, l'une du placard tel qu'il avait été apposé aux portes de l'Hôtel-de-ville, aux places publiques et aux carrefours, l'autre présente les altérations qui y ont été faites par le changement ou l'addition de quelques lettres et en collant sur toute une ligne en grosses lettres les mots suivants mes besoins pressants, ce qui marque un dessein bien médité de tourner en ridicule le cours public et l'artiste qui doit le donner. Une pareille entreprise vous paraîtra mériter d'être réprimée avec sévérité parce qu'elle attente à la foi des annonces publiques et celui qui n'a pas crainte de s'exercer en ce genre a donné l'exemple dangereux de commettre des falsifications du même genre sur des affiches dont l'objet serait plus important* ».

Vous l'avez compris, les affiches de Cazalet avaient été malicieusement sabotées : le cours *élémentaire* de chymie principalement relatif à la *physique et aux arts* était devenu un cours *alimentaire* de chymie relatif à *mes besoins pressants*, et le prix en était passé de 72 livres à 721 livres !

³ Le collège de la Madeleine, dont par la suite les locaux seront occupés par le lycée Michel-Montaigne, avait été fondé par les Jésuites. Il concurrençait le vieux collège de Guyenne édifié presque en face à l'emplacement de l'actuel marché Victor-Hugo, et qui était alors en pleine décadence.

Malgré ces débuts peu encourageants, Cazalet poursuivra ses activités enseignantes, et en 1781, paraîtra dans l'*Almanach de commerce, d'arts et métiers pour la ville de Bordeaux* une annonce ainsi rédigée : « M. Cazalet, chez madame la veuve Ferbos, apothicaire rue St James, fait des cours de chimie, dans son laboratoire à l'ancien collège de la Madeleine. Chaque cours composé de 50 leçons, coûtera 72 livres à ceux qui voudront bien le suivre ». Notons qu'à cette époque, Cazalet assure, en qualité de garçon apothicaire, la gérance de l'apothicairerie de la rue Saint-James, après le décès de Guillaume Ferbos, permettant ainsi à la veuve de conserver la boutique comme les statuts de la corporation lui en donnaient la possibilité.

Les cours de chimie de Cazalet étaient accompagnés, comme c'était alors l'usage, de nombreuses expériences réalisées devant les auditeurs et pour lesquelles il s'était constitué un laboratoire pourvu de tout ce qui était nécessaire auquel il avait adjoint un cabinet de physique également fort bien monté. Très vite en effet, il complètera son enseignement de la chimie par celui de la physique (on a de lui un *Plan d'un cours de chymico-physique* publié en 1788, et un *Plan d'un cours public de physique expérimentale* datant de 1789). La municipalité le désignera comme professeur de Physique expérimentale pour occuper la chaire créée en 1788 grâce aux libéralités du Maréchal de Richelieu, Gouverneur de Guyenne de 1738 à 1788, et il conservera ces fonctions lors de la création par le Directoire, en 1797, de l'École centrale du Département de la Gironde, preuve de ses capacités... et de son entregent.

Cazalet, en effet, a continué à s'implanter dans la société bordelaise, ne négligeant aucune occasion pour bien se placer. C'est ainsi qu'en 1780, donc à 27 ans seulement, il réussit à se faire élire à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux, organisme qui réunissait l'élite intellectuelle et sociale de l'époque⁴. Quelques années plus tard, en 1784, il est admis dans la loge maçonnique « L'Amitié », peut-être introduit par l'avocat Pierre-Bruno Ferbos, frère de Guillaume Ferbos et second surveillant de cette loge principalement constituée de riches négociants, de capitaines de navire et d'armateurs, mais aussi de quelques robins, parlementaires ou avocats ; or, on sait combien la franc-maçonnerie représentait une famille de pensée influente et puissante à Bordeaux en cette

⁴ Montesquieu en était le membre le plus illustre.

fin du XVIII^e siècle. Cazalet est également en relation avec de célèbres chimistes de la capitale, tels que Macquer, Cadet de Gassicourt, Berthollet, tous trois membres de l'Académie des Sciences. Sur le fond de ses opinions politiques, il reste toutefois attaché à la monarchie, et s'il fut obligé de dissimuler ses sentiments royalistes pendant la période troublée de la Révolution, on trouve des témoignages non équivoques de sa fidélité : c'est ainsi qu'il fera partie de l'Institut philanthropique, association royaliste plus ou moins secrète créée à Bordeaux sous le Directoire et financée par l'Angleterre, ce qui lui vaudra le désagrément, au retour d'un séjour à Londres où il s'était rendu pour installer une fabrique d'eaux minérales artificielles, d'être incarcéré quelque temps au fort du Hâ, son voyage en Angleterre ayant été jugé suspect par les autorités. De même, pendant la Terreur qui sévit durement à Bordeaux comme ailleurs⁵, il sauvera une jeune femme noble, Madame de Lage, dont le mari était recherché comme « aristocrate » et qui craignait que l'on attente à sa vie en venant perquisitionner le domicile de ses parents où elle s'était réfugiée. Saisi de la question, Cazalet demande qu'on lui amène la jeune femme à laquelle il conseille de rembourrer ses vêtements pour simuler une grossesse avancée, de façon à pouvoir l'amener de nuit, et d'urgence, chez Madame Coutenceau, célèbre sage-femme de Bordeaux, qui la gardera à l'abri jusqu'à ce que le danger soit passé.

Cazalet eut aussi l'occasion de sauver une autre vie, dans des conditions heureusement moins dramatiques, mais le personnage qu'il préserva de la mort n'était pas n'importe qui puisqu'il s'agissait ... d'un bâtard de Louis XV, Charles-Louis Cadet de Gassicourt.

Ouvrons ici une parenthèse et quittons Bordeaux pour nous rendre à Versailles :

Celle qui deviendra la mère de Charles-Louis Cadet de Gassicourt, Marie-Thérèse Boisselet, était la fille d'un Contrôleur de la Bouche du Roi qui était en même temps Chef du Gobelet de Mme la Dauphine, deux charges qui l'obligeaient à vivre à Versailles. Lorsque Marie-Thérèse eut atteint sa seizième année, la beauté de ses traits, sa taille parfaite, sa candeur et sa grâce, la firent remarquer à la Cour et Mme la Dauphine se l'attacha

⁵ La guillotine, installée place Dauphine, l'actuelle place Gambetta, fera quelque trois cents victimes.

comme maîtresse de broderie. À l'occasion d'une visite à la Princesse, le Roi vit la belle enfant, la complimenta, lui fit remettre une montre, puis une tabatière entourée de diamants ; il revint plusieurs fois la voir, et finit par la faire tomber dans ses bras, d'où elle sortit grosse de Charles-Louis. Deux ans après, on la maria à un apothicaire major honorablement connu, Louis-Claude Cadet, qui donna son nom à l'enfant, sans être dupe toutefois car il ne l'appellera toujours que « mon ami » sans jamais lui dire « mon fils ». De l'avis des contemporains, la ressemblance entre Charles-Louis et Louis XV était frappante. Sans doute le rejeton royal tenait-il aussi du Bien-Aimé un attrait pour les jolies femmes. Dans un manuscrit qu'il écrivit à la fin de sa vie et qui a été redécouvert il y a quelques années à l'occasion d'une vente à l'Hôtel-Drouot, Charles-Louis nous raconte ce qu'il appelle lui-même sa « première folie ». Laissons lui la parole :

« Ma mère était fort liée avec Mlle Bertin, marchande de modes de la Reine. Cette femme célèbre avait chez elle vingt deux jeunes personnes dont la plus âgée était à peine majeure et dont six au moins pouvaient rivaliser avec les plus jolies femmes de Paris. J'étais le seul jeune homme admis dans cet essaim de nymphes, d'autant plus séduisantes que Mlle Bertin honorée chaque jour de la visite des femmes du plus haut rang, exigeait de ses charmantes élèves la conduite la plus régulière et la réserve la plus sévère; mais, continue Charles-Louis, j'avais dix-sept ans et demi, un coeur tout neuf, le besoin d'aimer, et placé dans la même position qu'Achille à Scyros, je n'éprouvais que l'embarras du choix. Je ne l'éprouvais pas longtemps. Je devins éperdument amoureux d'une grande et belle personne de 22 ans nommée Scholastique Lacroix. Cette belle paraissait très sensible à mes soins assidus. Une correspondance active et toutes les privautés qui précèdent la dernière faveur me tenaient en haleine. On est si gauche, si timide dans une première liaison, que je craignais de brusquer un dénouement ardemment désiré. Ce dénouement, on ne le différerait disait-on qu'à regret et de peur que mon inexpérience ne fit succéder le fruit de l'amour à la fleur du plaisir ; lorsqu'un jour, j'acquis la triste certitude que plus hardi que moi, M. de Basville, qui depuis fut massacré à Rome, avait levé les scrupules de mon inhumaine. J'éprouvais un si vif chagrin que les prévenances de plusieurs femmes charmantes ne purent adoucir ma peine. La vie m'était insupportable et je résolus de m'en délivrer. Nous étions à la veille de la Pentecôte (juin 1786). Ma mère, invitée par une amie à venir voir la procession des Cordons bleus, me

conduisit à Versailles. Un chimiste de Bordeaux, M. Cazalet, nous accompagna. Il connaissait la cause de ma sombre mélancolie et cherchait inutilement à m'en distraire. Je partis, emportant dans ma poche deux gros d'opium⁶ dont je m'étais pourvu secrètement dans la pharmacie de mon père. Pendant que ma mère installée chez son amie fait sa toilette, je cours au Château où je savais que Mlle Lacroix devait se rendre pour aider Mlle Bertin dans ses fonctions. Je la rencontre dans la galerie, je veux lui parler. « Laissez-moi, Monsieur, me dit-elle à haute voix, je ne vous connais pas ». Je demeure stupéfait, je vois tous les yeux se tourner vers moi... La colère me suffoque. Dans la crainte de faire une scène ridicule, je sors précipitamment du Château, je rentre sans être vu chez notre hôte et courant à ma chambre, j'avale tout l'opium que j'avais apporté. Je veux écrire, mais ma tête était trop troublée. Je me jette éperdu sur mon lit pour y attendre l'effet du poison. J'étais dans une agitation extrême. Cet état violent, loin de diminuer par l'action du narcotique semblait augmenter progressivement. J'éprouvais des mouvements convulsifs et des nausées insupportables. M. Cazalet — et c'est là que se situe l'intervention providentielle de notre apothicaire bordelais — M. Cazalet donc entra dans ma chambre au moment où la nature me force de vomir. « Malheureux, s'écria-t-il, c'est de l'opium que vous avez pris, c'est de l'opium ! » Ce mot fut le seul que j'entendis. J'étais comme un homme ivre. Il profita de cet état pour me faire avaler de force deux verres de vinaigre. L'acide arrêta l'effet du poison et après quelques heures de malaise, je fus rétabli ». Et Charles-Louis de conclure : « Mlle Lacroix apprit mon extravagance. Son amour propre fut flatté, mais son coeur ne fut pas touché. Je craignais de la revoir. Je fus fort étonné de n'éprouver aucune émotion la première fois que je me trouvais en sa présence. Elle me parut moins belle et ses adorateurs ne m'inspirèrent que de la pitié. » Le ciel avait bien fait les choses et le premier chagrin d'amour de Charles-Louis Cadet de Gassicourt rapidement... tourna court !

Restons dans le domaine anecdotique pour raconter maintenant la part prise par Cazalet au moment où les Bordelais se passionnaient pour la conquête de l'air.

⁶ Environ 7,5 grammes, alors que les doses maxima de l'opium pour l'adulte sont de 0,20 gramme en une fois et de 0,60 gramme en 24 heures.

Chacun sait que l'on doit l'invention des ballons gonflés à l'air chaud aux frères Montgolfier, ces papetiers d'Annonay qui lancèrent les premiers dans leur ville natale le 4 juin 1783. Le 19 septembre suivant, ils renouvelèrent leur exploit devant le roi Louis XVI à Versailles, tandis que quelques semaines plus tard, l'apothicaire Pilâtre de Rozier accompagné du marquis d'Arlandes s'enlevait intrépidement dans les airs, réalisant ainsi pour l'homme le vieux rêve d'Icare. Aussitôt, un enthousiasme général pour ces machines volantes se déclenche et Bordeaux n'échappe pas à cet engouement. Dès le 3 décembre, un entrepreneur de spectacles du nom de Belleville, dont l'établissement se situait à hauteur de l'actuelle rue Servandoni, annonce un lancer de ballon et rassemble près de 50 000 personnes, mais la tentative est peu glorieuse : deux espèces de vessies de 45 cm de diamètre ne parviennent à s'élever que de quatre à cinq mètres, provoquant la colère des spectateurs qui saccagent l'établissement. Cinq jours plus tard, trois jeunes gens, Darbelet, Desgranges et Chalifour, arrivent à lancer très correctement une montgolfière en papier de la grosseur d'une barrique depuis les jardins de l'ancien hôtel du président de Gascq, dans le quartier Saint-Seurin. Ils récidivent avec succès au début de 1784 depuis les Corderies des Terres de Bordes, en Paludate. Les expériences se multiplient : le 4 mai, au Jardin royal (l'actuel Jardin public), un médecin, le docteur de Grassi, et un parfumeur de la place de la Comédie nommé Périer, s'apprêtent à lancer un aérostat richement décoré de vingt mètres de diamètre baptisé « Le Bordelais ». Par précaution, le Gouverneur du Château Trompette, M. de Fumel, a mobilisé la troupe, et les jurats les hommes du guet. Huit milles personnes qui ont payé leurs places sont à l'intérieur du Jardin et des milliers de badauds s'agglutinent à l'extérieur, le long des grilles. Mais un vent contraire empêche le départ du ballon. Et c'est l'émeute. La foule furieuse force les grilles, s'en prend aux forces de l'ordre qui protègent le ballon. Il y a deux morts et de nombreux blessés. Onze casseurs sont arrêtés : deux sont condamnés à mort et pendus deux jours plus tard devant le Jardin. Ce dénouement tragique n'empêche pas d'autres tentatives, et le 16 juin 1784, les trois jeunes gens dont nous avons déjà parlé, Darbelet, Desgranges et Chalifour, réussissent à s'envoler depuis l'Hôpital de la Manufacture⁷, pour atterrir près de la chartreuse Saint-Bruno, dans les vignes appartenant à M. de Fenwick, le consul des États-Unis, qui

⁷ Fondé en 1658, l'Hôpital de la Manufacture était situé quai de Paludate, à l'emplacement de l'actuel Château Descas, près du pont Saint-Jean.

se trouvait précisément dans sa propriété. On ramène les courageux aéronautes en triomphe rue du Mirail chez le président Le Berthon, dont l'hôtel particulier est actuellement occupé par le Crédit municipal ; ils sont fêtés et acclamés. Ils réitéreront leur succès, en partant cette fois du Jardin royal, allant alors se poser à Civrac près de Blaye, après avoir traversé plusieurs fois l'estuaire.

Et Cazalet dans tout cela ? Dépeint par Bernadau — la mauvaise langue de l'époque — comme « *un de ces intrigants qui peuplent les grandes villes, ont un peu de talent, beaucoup de langage et un grand fond d'impudence* », il ne pouvait rester indifférent devant toute cette agitation. Les ballons dont nous avons parlé étaient gonflés à l'air chaud obtenu en faisant brûler un mélange de paille et de laine. Cazalet jugea que sa qualité de chimiste lui imposait des obligations particulières, et il estima plus scientifique et plus nouveau de remplacer l'air chaud par l'hydrogène comme l'avaient fait à Paris Charles et les frères Robert dès le mois d'août 1783. Il proposa donc de construire un « *globe sans feu* », présentant ce projet à l'Académie et réunissant par souscription plus de 6000 livres, fonds nécessaires pour la construction du ballon et son lancement. Il obtint même la faveur d'effectuer ce lancement depuis la place d'Armes du Château Trompette, au niveau de l'actuelle place des Quinconces. Le prix du billet d'entrée, sur lequel étaient figurés les outils symboliques de la franc-maçonnerie, règle, équerre, compas, niveau, maillet, etc., était fixé à trois livres (Figure 2).

Le lancement eut lieu le dimanche 8 août 1784. Ce jour-là, les Bordelais se précipitent vers la citadelle. « *Cependant, nous informe toujours Bernadau, le concours n'est point si grand qu'on le présumait. Cazalet espérait faire une bonne recette, mais on ne veut pas de ses billets parce qu'on est rassasié de ces expériences et que les succès des dernières ont satisfait entièrement. Qu'y voir, disait-on ? Un homme en l'air ? Mais nous en avons vu jusqu'à trois élevés ensemble dans un autre ballon très considérable !* » Malgré tout, plusieurs milliers de spectateurs, parmi lesquels Mgr Champion de Cicé, archevêque de Bordeaux, le maréchal de Mouchy, le président Le Berthon et l'intendant Dupré de Saint-Maur, se pressaient sur la place d'Armes, tandis que le peuple massé sur les berges du fleuve, attendait de voir l'aérostat s'élever au-dessus du fort.

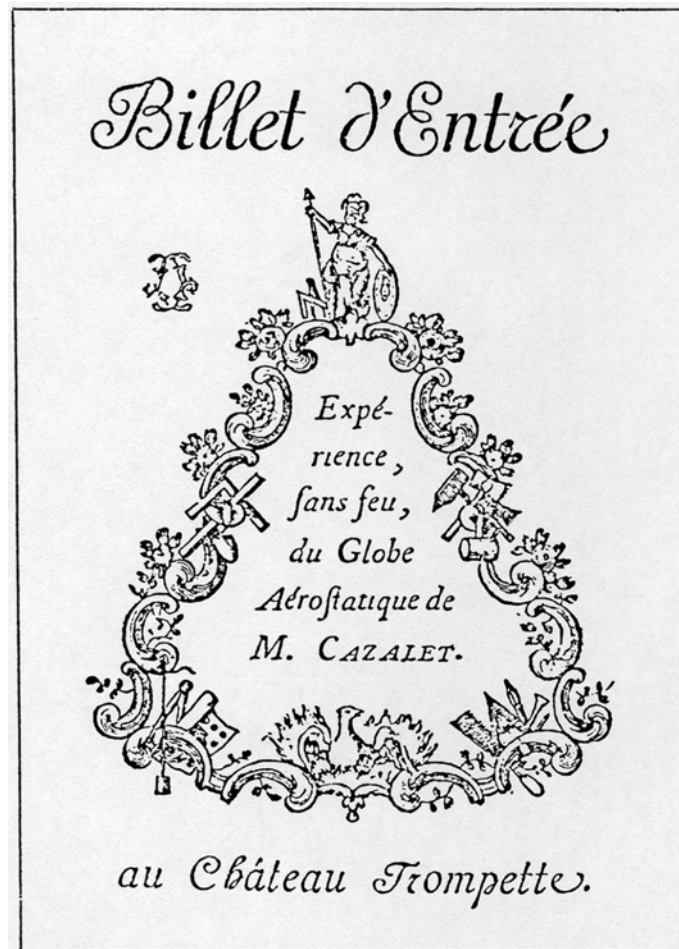


Fig. 2 : Billet d'entrée pour l'expérience, sans feu, du Globe aérostatique de M. Cazalet. Bibliothèque de Bordeaux, Collection Bernadau.

Cazalet commença dès le lever du jour le gonflement de son ballon ; il produisait l'hydrogène nécessaire en attaquant de vieilles ferrailles par de l'acide sulfurique dilué, mais la production du gaz était plus lente que prévu et le ballon peinait à se remplir, d'autant qu'un vent assez violent ne facilitait pas l'opération. Le départ fut retardé plusieurs fois, si bien que sa ferraille étant presque totalement épuisée, notre chimiste comprit que le ballon n'aurait pas une force ascensionnelle suffisante pour pouvoir l'emporter dans les airs. Pour sauver la face, il profita alors d'une rafale de vent pour donner l'ordre de lâcher les cordes qui retenaient le ballon. Celui-ci prit ainsi subitement son envol ... mais sans notre chimiste à bord ! Poussé par le vent du nord, l'aérostat se dirigea vers Paludate et au bout de quelques heures, alla s'abîmer sur les confins de l'Agenais.

« *Les brocards tombèrent à foison sur Cazalet, qui, après être resté caché quelques mois, n'en reparut pas moins impudent. Cette expérience lui rendit, en dédommagement de la honte, une centaine de louis provenant des souscriptions ; il ne paya qu'une partie des mémoires de ses fournisseurs, attendu qu'il alléguait des pertes et eut l'adresse de se soustraire aux poursuites de ses créanciers* ».

Bernadau ne fut pas le dernier à se moquer de Cazalet. Il fit paraître une satire en vers intitulée *Sentimens d'un Gascon sur le globe aérostatique de M. Cazalet*, dont voici un court extrait :

Peste soit du pendar, qui, sans être Gascon
A voulu se mêler de lancer un ballon.

...

Ce Cazalet, sorti de je ne sais quel trou,
En cette occasion, agit comme un vrai fou.

Un autre *Poème satirique... sur le globe du Château-Trompette* acheva notre pauvre Cazalet :

Il est parmi ces sots quelques gens de Génie
Ce jour même en présente un exemple frappant,
Dans ce Physicien, dont le rare talent,
Pour ne pas exposer la jambe qui lui reste,
A fait voler sans lui sa machine céleste.

...

Cependant on le blâme et, méchamment, on dit
Qu'ayant été jadis garçon Apothicaire,
Il pouvait l'envoyer plus vite qu'un clystère.

Je n'abuserai pas de votre patience pour vous parler des travaux scientifiques et des activités pharmaceutiques de Cazalet, me contentant de vous montrer la page de titre de son principal ouvrage (Figure 3).

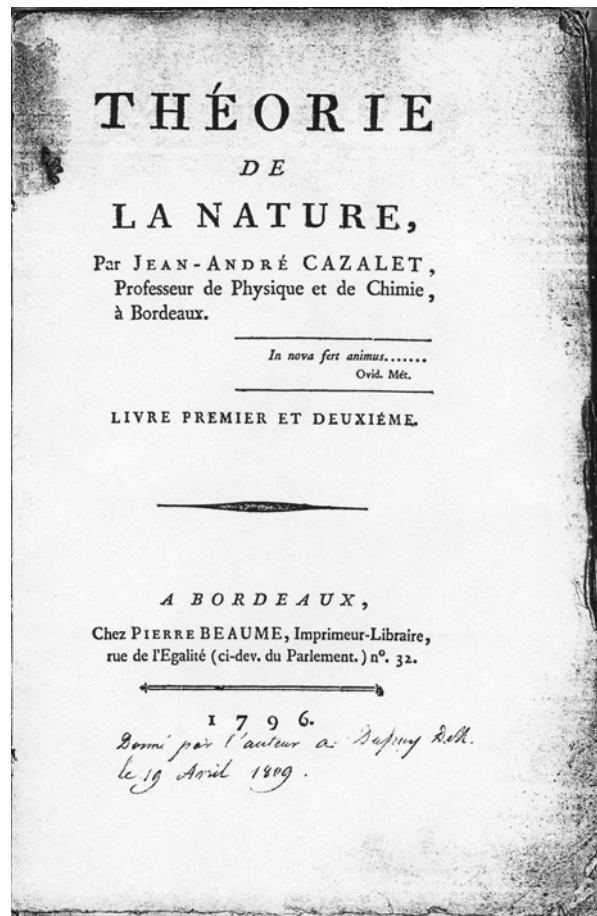


Fig. 3 : Page de titre de la *Théorie de la Nature* de Jean-André Cazalet, avec un envoi autographe à Dupuy, Docteur en médecine.

Cazalet ne se fit pharmacien que tardivement puisqu'il ne passa sa maîtrise qu'en 1793, à l'âge de quarante ans, et la pharmacie qu'il créa à proximité de la porte du Médoc, exactement à l'angle de la rue des Piliers-de-Tutelle et de la rue de la Maison-Daurade, ne fut jamais très florissante, à tel point qu'il fut déclaré en faillite en 1811.

Je terminerai par une dernière anecdote qui mit en émoi la Préfecture et la Municipalité en pluviôse de l'an 12, c'est-à-dire au mois de février 1804. Après avoir été changé plusieurs fois de lieu, le laboratoire de Cazalet et son cabinet de Physique étaient alors hébergés dans une salle de l'ancien Collège de Guyenne. Or on a besoin du local pour y installer la loterie nationale et une nouvelle fois on demande à Cazalet de libérer les lieux très rapidement. L'ordre arrive chez lui alors qu'il est en voyage à Paris ; sa femme, alitée et malade, demande à un de leurs amis, un nommé Vincent, de se charger du déménagement, ce qui est fait. Pourtant, il reste une fiole

que l'on n'a pas osé déplacer car Cazalet a indiqué qu'elle contenait une substance très dangereuse. Il s'agit d'argent intactile encore appelé argent fulminant, ces deux désignations indiquant clairement qu'on ne peut pas toucher à ce produit sans déclencher une violente explosion. Vincent signale donc au Préfet qu'il ne bougera pas le flacon en l'absence de Cazalet car il n'a pas les connaissances pour pouvoir l'effectuer sans danger. Mais on a un besoin urgent du local pour la loterie, il faut faire vite. Et pourtant on ne peut faire courir un danger si terrible à la population. Embarras des autorités. On repousse le délai, on questionne Vincent qui répond au Préfet :

J'obéis sur-le-champ à votre réquisition et quoique je n'entende rien ni aux termes ni aux choses qui ont rapport à la chimie et à l'argent intactile qui est l'objet de votre sollicitude et de la nôtre, je vais tâcher de rassembler ce que m'a dit Cazalet et me rappeler de ses expressions scientifiques.

Cet argent intactile est composé d'argent dissout par l'eau forte, précipité par l'ammoniaque, et redissout par cette dernière; par les différents travaux chimiques, il devient fulminant⁸. Tant qu'il reste en état de fluidité ou dans un liquide, il n'est pas très dangereux, il détonne cependant même dans le liquide ; mais dès qu'il parvient à l'état de siccité, cette détonation, qui est due à la décomposition de l'ammoniaque et de l'oxyde d'argent, peut être produite par la plus légère impulsion, qui si elle arrivait pourrait fatiguer le seul bâtiment où ce produit est renfermé et faire du mal aux personnes qui se trouveraient dans ce local. Je pourrais vous citer un exemple de cette détonation arrivée chez Cazalet même il y a environ trois ans. La quantité de 25 grains⁹ fulmina sur la croisée au moment où il faisait des expériences galvaniques ; cette détonation cassa la plate-bande de la croisée, gâta son plafond et lui brûla la figure. Voilà citoyen Préfet ce que m'a dit Cazalet et à plusieurs de ses amis pour l'once¹⁰ qui existe dans son laboratoire, et toute sa maison m'a affirmé ce qui est arrivé chez lui.

⁸ Berthollet avait publié en 1788 dans les *Observations sur la physique* de l'abbé Rozier un « Procédé pour rendre la chaux d'argent fulminante ». On sait maintenant que le produit obtenu est du nitruire d'argent, celui-là même qui forme un dépôt noir au fond des flacons de réactif de Tollens au nitrate d'argent ammoniacal. Le nitruire d'argent est un composé très instable détonant au moindre choc aussi bien en milieu aqueux qu'à l'état sec (Leleu (J.), Triolet (J.) - *Réactions chimiques dangereuses*. Paris : INRS, 2004, 2e éd. mise à jour, p. 40 (404 p.)).

⁹ Environ 1,30 gramme.

¹⁰ 30,5 grammes.

Je vous répète, citoyen Préfet, tout ce que j'ai oui dire. Je vous rappelle tout ce que m'a dit Cazalet qui se proposait de se faire faire un masque de fer et une longue pincette pour prendre cette fiole et la jeter dans la cour au risque de la détonation qui serait très bruyante, mais non pas dangereuse au même degré. Ce moyen ne lui parut pas suffisant ; il me le dit avec peine en m'annonçant qu'il en chercherait un de meilleur ; il est parti sans l'avoir trouvé et la sécurité où il était sur ce qu'il ne serait pas obligé de déménager, qu'il n'en était pas question et qu'il était loin de penser que les besoins du gouvernement obligerait l'évacuation de son local, il était parti sans avoir indiqué son avis sur l'enlèvement de cette once d'argent ».

Cazalet revint de Paris pour recueillir le dernier souffle de sa femme. J'ignore les précautions qu'il prit ensuite pour déplacer la fiole indésirable. Toujours est-il que le 4 ventose an 12 (24 février 1804), le maire peut écrire au préfet : *« J'ai l'honneur de vous annoncer que le cabinet de Chymie de Mr Cazalet est entièrement évacué, que la fiole d'argent intactile ou fulminant en a été enlevée et jetée dans la rivière, ainsi que nous l'a déclaré Mr Vincent »*. Ouf ! Bordeaux est passé tout près de la catastrophe survenue il y a quelques années à Toulouse ! Soulagé et heureux de voir le problème résolu sans dommages, le préfet avise sans retard le citoyen Garnot, inspecteur de la loterie nationale de Bordeaux : *« le citoyen Cazalet a fait enlever la fiole contenant l'argent dit intactile qui était déposée dans une des salles dépendantes du ci-devant collège de Guienne. Ainsi, le local qui doit servir à l'établissement de la loterie nationale se trouve entièrement libre »*.

*

* *

C'est donc sur cette information importante et en vous laissant l'espérance du gros lot que je conclurai, non sans vous remercier de votre patience et de votre aimable attention.

SOURCES CONSULTÉES

- Arch. Départ. Gironde. Intendance C 308 (transcrit dans *Arch. Hist. Gironde*, 1887, **25**, 433-434).
 - Arch. Départ. Gironde : 106 T1 et 106 T2 (Nous remercions Mlle Sylvie Arléry, Docteur en Pharmacie, qui nous a fait connaître ce dossier).
 - Arléry (S.) - Une exposition sur la franc-maçonnerie au Musée d'Aquitaine : présence de la Pharmacie. *Le Pharmacien d'Aquitaine*, 1994, n° spécial, p. 1-6.
 - Bibliothèque de Bordeaux. Fonds Lamontaigne. Ms 1696-XXVII-2 bis.
 - Cheylud (E.) - *Histoire de la corporation des apothicaires de Bordeaux, de l'enseignement et de l'exercice de la Pharmacie dans cette ville (1355-1802)*. Bordeaux : A. Mollat ; Paris : A. Picard et fils, 1897, p. 95 (139 p.).
 - Cluchard (J.) - *Quelques aspects de la vie sociale des apothicaires de Bordeaux au XVIIIe siècle*. - Thèse Doct. Pharm. Bordeaux 2, 1982, n° 77, p. 92.
 - Coutura (J.) - *Les francs-maçons de Bordeaux au 18è siècle*. Reignac-de-Blaye : Éd. du Glorit, 1988, p. 9, 21, 37, 53-54, 86 (220 p.).
 - Ducaunès-Duval (A.) - *Inventaire sommaire des Archives municipales (1789-An 8)*. I - Bordeaux : Gounouilhou, 1896 ; II - Bordeaux : Pech, 1910 ; III - Bordeaux : Pech, 1913 ; IV - Bordeaux : Pech, 1929. *Passim*.
 - Féret (E.) - *Statistique générale topographique, scientifique, administrative, industrielle, commerciale, agricole, historique, archéologique et biographique du département de la Gironde*. 3, biographie. Paris : G. Masson ; Bordeaux : G. Féret et fils, 1889, p. 130 (628 p.).
 - Flahaut (J.) - Le manuscrit OMNIA de Charles-Louis Cadet de Gassicourt. *Rev. Hist. Pharm.*, 2001, **49**(331), 355-368.
 - Méaudre de Lapouyade (M.) - *Les premiers aéronautes bordelais, 1783-1799*. Bordeaux : impr. de G. Gounouilhou, 1910, p. 45-51 (63 p.).
 - Prévost (M.), Roman d'Amat (J.C.) - *Dictionnaire de biographie française*, Tome huitième. Paris : Letouzey et Ané, 1959, p. 6.
 - Reinach-Fousse-magne (H. de) - *Une fidèle. La marquise de Lage de Volude 1764-1842*. Paris : Perrin et Cie, 1908, p. 99-101 (448 p.).
-